

FORMATION PAR VIDEOCONFERENCE

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

JEUDI 8 FÉVRIER - DE 18H00 À 21H00



par **Luc Léandri**, cadre territorial et ancien conseiller régional PACA, formation sur les finances publiques des collectivités territoriales, spécialistes des politiques d'action sociale et d'insertion

@ **Pour tout renseignement,**
vous pouvez nous écrire par mail à
contact@leformateurdescollectivites.fr

PLAN DE LA FORMATION :

Présentation du cadre juridique des finances publiques locales

- Les grands principes budgétaires,
- La séparation des pouvoirs (Ordonnateur/Comptable)
- Les grandes étapes budgétaires de l'exercice.

Présentation d'un budget

- Les ratios / Les sections (différencier fonctionnement / investissement) / Les balances / Présentation par natures et par fonctions / Les annexes

Les moyens d'action et les enjeux

- Les équilibres et l'autofinancement
- Les leviers :
 - Les dépenses de fonctionnement (notion de rigidité des dépenses)
 - Les recettes de fonctionnement : levier fiscal et produit des Services
 - Nécessité d'élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement,
 - Subventions et emprunts.

BENEFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu-e territorial-e, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de votre collectivité. Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions:

FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 5 Novembre 2023. DÉPARTEMENT (63)

Quelques notions d'analyse financière

- Utiliser les Comptes Administratifs
- Considérer les évolutions sur plusieurs exercices
- Isoler les dépenses et les recettes exceptionnelles
- Examiner la structure de la dette, les produits à risque, le plan d'extinction.
- Examiner les budgets annexes et les satellites dans lesquels la collectivité est engagée (SEM...)

Rapprochement des orientations politiques avec les possibilités financières

- Hiérarchisation des priorités

Préparer le débat budgétaire

- La recevabilité des amendements budgétaires
- Construire des propositions budgétaires alternatives

Conclusions, développer un budget participatif ?

Quelques sites où trouver des informations

- Questions / réponses, débat

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

(vaut convention simplifiée de formation)

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

JEUDI 8 FÉVRIER 2024 18H EN VISIOCONFERENCE

Nom : Prénom :

Adresse:.....

Commune : CP :

E-mail : Tel :

Collectivité :

Tarifcation solidaire pour 1 atelier d'une durée de 3h:

Élus et agents territoriaux des communes de

- de 1 000 habitants100 euros
- de 1 000 à 5 000.....150 euros
- de 5 000 à 10 000.....200 euros
- de 10 000 à 20 000.....250 euros
- de 20 000 à 30 000.....300 euros
- de 30 000 à 40 000.....350 euros
- de 40 000 à 50 000400 euros
- de 50 000 à 75 000450 euros
- de 75 000 à 100 000.....600 euros
- plus de 100 000.....800 euros

- Parlementaires, conseillers départementaux, métropolitains, régionaux et de Paris, Lyon et Marseille**1000 euros

Signature de l'intéressé·e

Signature et cachet de la collectivité

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Bulletin à remplir à faire signer en apposant le cachet de la collectivité et à retourner à : contact@leformateurdescollectivites.fr

FDC, Le formateur des collectivités - 19 rue Joseph Claussat 63290 Châtelton - SIRET : 508 605 474 00057